



Grosse faute de la banque !!!

Par **Poubelle83**, le **01/09/2010 à 18:13**

Bonjour,

Ma banque à remis plusieurs fois de l'argent a ma fille en espèces au guichet, alors qu'il n'y a aucune procuration faite pour personne sur mes comptes.

J'ai porté plainte contre ma fille, mais es ce que je peut demander des dommage et intérêts auprès de ma banque, si je les poursuites en justice ????

Par **fabienne034**, le **01/09/2010 à 18:39**

bonjour,

voilà une famille sympa !

oui la banque est responsable s'il n'y a pas de procuration

pour tout savoir pour écrire à votre banque:

<http://www.fbIs.net/banque.htm>